**République Algérienne Démocratique et Populaire.**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.**

**Université Dr. Moulay Tahar de Saida.**

**Département de Français.**

****

**L’intitulé de la production pédagogique**

Introduction à la linguistique générale

**Réalisée par : Khadîdja KHELIF**

**Grade : Maitre de conférences B**

**Destinée aux étudiants de la 2ème Année de Licence de Français**

**Année universitaire : 2018-2019**

**Sommaire**

**Sommaire** ……………………………………………………………………

**Introduction** ………………………………………………………………….02

**Axe I** : De la grammaire à la linguistique…………………………………….05

**Axe II** : Les notions fondamentales de Ferdinand de Saussure…………….. 09

**Axe III** : Les courants linguistiques…………………………………………. 18

1. Le Fonctionnalisme…………………………………………………….20
2. Le Distributionnalisme…………………………………………………26

**Conclusion** ………………………..…………………………………………..31

**Bibliographie**…………………….…………………………………………….32

**Table des matières**……………………………………………………………..34

**Introduction**

*Introduction* *à la linguistique générale,* c’est une matière de l’unité fondamentale, destinée aux étudiants de la 2ème année de licence, au département de Français. Elle s’étale sur deux semestres (S3 et S4), elle est donc annuelle, c’est une continuité de ce qui est enseigné en 1ère année de licence et une préparation à ce qui sera fait en 3ème année. En fait, dans ce document nous allons nous contenter du programme du troisième semestre.

L’objectif général de l’enseignement de la linguistique générale est de mener l’étudiant à être capable de retracer les étapes allant de la philologie à la grammaire et enfin l’avènement de la linguistique comme étant une discipline puis comme une science qui s’intéresse à l’étude des langues ou bien du langage humain.

La tâche des linguistes est compliquée, ils tentent de définir le langage humain tout en essayant de répondre aux questions suivantes :

* Quelles est la nature du langage humain ?
* Qu’est ce que la langue ? Comment fonctionne-t-elle ?
* Y a-t-il un lien naturel entre les mots prononcés et leurs référents ? Autrement dit, quelles est la relation entre les sons produits, la suite sonore, et le sens, chose à laquelle ils réfèrent ?

Une série de questions à laquelle, les chercheurs ont tenté de répondre, ce qui constitue les cours de la linguistique générale que nous allons proposés à nos étudiants, bien sûr après les adapter par rapport à eux parce qu’il s’agit de concepts théoriques. C’est pourquoi, les premières séances sont présentées sous forme de cours magistraux contenant les concepts élémentaires de cette science, et quand le cours nécessite une séance de Travaux dirigés (TD), nous l’effectuerons.

Nous pouvons résumer le contenu du programme de la matière d’*Introduction à* *la* *Linguistique* *Générale*, pour les 2ème A.L comme suit : De la langue à la parole, de la parole à l’énonciation. Mais dans ce travail nous nous contenterons de présenter et de développer la première partie De la langue à la parole qui constitue le programme du S3.

Les cours et les Séances de T.D, présentés dans ce document, pourraient s’étaler jusqu'au 4ème semestre (S4), c'est-à-dire ça peut dépasser les 14 séances.

**Axe I : De la grammaire à la linguistique**

**Cours : Aperçu historique de la linguistique générale**

**L’objectif du cours**

* Situer la linguistique générale par rapport aux autre sciences et disciplines ayant comme objet d’étude « la langue ».
* Définir la linguistique et son statut.

**Comment est apparue la linguistique ?**

La linguistique étudie, d’une manière générale, les langues humaines ; elle s’intéresse aux mécanismes du langage. A partir de1916, la linguistique est définie comme l’étude scientifique du langage.

**1. Discipline ou science**

La linguistique est une discipline récente, elle date du XIIème siècle. Jusqu’au XIVème siècle, la linguistique se résumait à la philologie. La première grammaire en tant qu’ouvrage constitué est celle du grammairien indien Panini en faisant une description du Sanscrit au Vème siècle av J.C. Plus tard, les Grecs ont introduit la notion de « catégories grammaticales » qui servent de noyau de la grammaire. Ensuite, on s’est occupé des textes littéraires de différentes époques comme étant des témoignages linguistiques du passé. Or la multiplication des traductions de la Bible dans de nombreuses langues et l’essor de nouvelles littératures ont rendu possible la comparaison des langues. Bopp a démontré que le Sanscrit, le Germanique, le Grec, le Latin ont une origine commune. Ce qui explique qu’on peut étudier les faits d’une langue à travers les faits d’une autre langue. C’est la linguistique comparée. La linguistique est donc différente de la philologie : la linguistique étudie les langues mais la philologie se contente de l’étude des textes.

Avant 1916, on s’occupe de linguistique historique qui est la philologie. Saussure, à l’origine spécialiste de l’Indo-européen, a publié un ouvrage diachronique sur les voyelles de l’Indo-européen. En 1916, deux de ses étudiants publient le « Cours de linguistique générale ». Saussure a tenté de montrer que toute langue constitue un système au sein duquel les signes se combinent et évoluent. Son idée fondamentale est que « Ce n’est pas l’élément qui importe, c’est sa place dans le système et la langue est un système »**.**

**2. Quelques définitions**

**- La philologie**, c’est l’étude scientifique des textes anciens. Elle a pour objectif, la découverte et la connaissance des civilisations passées à travers ces textes écrits légués par les antécédents, afin de comprendre et expliquer ces sociétés. Elle se sert de l’histoire en situant le document écrit par rapport à une époque donnée et en le comparant avec un autre texte, ces textes historiques constituent l’objet d’étude de la philologie, ce sont des témoignages des anciens.

Le philologue a pour tâche, non pas de vérifier et valider ces textes anciens mais c’est de les critiquer. C’est une critique littéraire, historique et linguistique.

**- La grammaire comparée**, ou linguistique comparée ou linguistique historique, il s’agit de la grammaire comparée des langues indo-européennes. Elle vise à comparer les langues afin de repérer les similitudes et les ressemblances entre ces langues ce qui prouve qu’il y a un lien génétique entre elles, d’où le classement des langues en familles. Ces langues qui se ressemblent proviennent de la même langue dite langue-mère, elles sont donc des langues-filles.

Elle est apparue au XVIIIème siècle par William Jones, qui, an travaillant sur le sanskrit, il a remarqué qu’il y a des ressemblances entre le sanskrit la grec et le latin.

**Cours : La linguistique, une science descriptive**

**L’objectif du cours**

* Faire la distinction entre la grammaire et la linguistique.
* L’objet et l’objectif de la linguistique générale.

La linguistique et la grammaire ont comme objet d’étude, la langue, mais elles ne procèdent pas à la même méthode d’analyse et elles n’ont pas le même objectif. Elles sont donc différentes et souvent on oppose la linguistique à la grammaire, alors qu’en réalité la grammaire fait partie de la linguistique.

**Linguistique & Grammaire**

La linguistique étudie le langage à travers l’étude des langues naturelles. Ce terme apparaît dans le courant du XIXème siècle et naît dans le domaine de la grammaire.

1. La grammaire et la linguistique font appel, toutes les deux, à la description des langues naturelles mais leurs objectifs sont différents. Pour la grammaire, ils sont extérieurs à la description de la langue envisagée. Or, pour la linguistique, il s’agit de la description de la langue.
2. Cette visée descriptive de la linguistique a au moins deux conséquences : d’abord, la linguistique se préoccupe de définir son objet, et à partir de définitions différentes, les théories linguistiques se sont évoluées. En plus, pour définir son objet avec plus de rigueur la linguistique s’efforce de mettre au point des méthodes qui doivent répondre à des critères scientifiques.

La linguistique n’est à priori ni normative, ni pédagogique ni spéculative comme la grammaire, c’est une discipline scientifique qui vise à décrire d’une manière scientifique des faits, à créer une théorie comportant des concepts qui permettent d’intégrer des faits rencontrés, de les expliquer et enfin de prédire les évolutions ainsi que les variations des phénomènes observés. « La linguistique s’est longtemps affirmée en s’opposant à la grammaire traditionnelle, le dictionnaire reflète encore cet état de fait, désormais en partie dépassé… » Affirment Galisson (R.) et Coste (D.).**[[1]](#footnote-1)** C’est à partir des années 50 que la linguistique a pris son statut de scientificité grâce à l’œuvre posthume de Saussure en 1916. Il a pris un exemple de la réalité (un fait de langue) en suivant une démarche empiriste pour répondre à la question posée comme suit : « Quel est l’objet à la fois intégral et concret de la linguistique ? »[[2]](#footnote-2) Tout en essayant de répondre à cette question et en déterminant l’objet de la linguistique qui est la langue.

**Axe II : Les notions fondamentales de Ferdinand de Saussure**

**Cours : Qu’est ce que la langue ?**

**L’objectif du cours**

* Définir l’objet d’étude de la linguistique et comprendre les méthodes d’analyse proposées de cet objet.

F. de Saussure apparaît comme novateur parce qu’il est le premier qui s’est livré à une réflexion théorique sur la nature de l’objet qui constitue la langue et la méthode par laquelle il est possible de l’étudier. C’est en ce sens que F. de Saussure avait inauguré la démarche scientifique en linguistique. Pour qu’une réflexion devienne scientifique elle doit se donner à elle-même ses propres concepts d’analyse. Ainsi, la linguistique est définie comme l’ensemble des manifestations du langage humain (toutes les langues, toutes les époques de l’histoire, toutes les formes d’expression). C’est cette définition qui fait que la linguistique est *une science descriptive* et non plus *une discipline normative*.

**1. Le principe de Saussure**

Ferdinand de Saussure est présenté comme le père de la linguistique grâce à la publication posthume du *Cours de Linguistique Générale* (dorénavant CLG) qu’il donna à l’université de Genève entre 1907 et 1911.

En 1916, la publication des *CLG* de Saussure a délimité l’objet de la linguistique moderne et ses grandes lignes méthodologiques. Saussure a donc réussi à donner à la linguistique son aspect scientifique. Il a tenté de montrer que toute langue constitue un système au sein duquel les signes se combinent et évoluent. Son idée fondamentale est que « ce n’est pas l’élément qui importe, c’est sa place dans le système et la langue est un système », (Saussure, 2004 / 1916 : 38). Il distingue les notions de *langage* et de *langue*, puis il oppose les concepts de *langue*, qui est un fait social, et de *parole*, qui est l’exercice individuel du langage. L’utilisation de la langue par un sujet parlant, c’est un acte individuel qui constitue la parole.

**2. Qu’est ce que la langue ?**

Selon Saussure, la langue est un système de signes linguistique combinés, elle se constitue d’unités linguistiques. Concernant ces unités et les niveaux d’analyse de la langue, Saussure considère que la langue est composée d’unités discrètes qui se définissent par des oppositions entre elles. La langue est donc un tout cohérent dont chaque élément n’a de sens que par rapport à un autre qui le précède ou le suit. Il le dit d’ailleurs « C’est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l’union d’un certain son avec un certain concept. Le définir aussi ce serait l’isoler du système dont il fait partie, ce serait croire qu’on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu’au contraire c’est du tout solidaire qu’il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu’il renferme. »

De cette définition, le raisonnement suivi par Saussure dans ses analyses, c’est le raisonnement déductif, c’est aller du général au particulier, aller du système qui la langue au signe linguistique.

**3. Méthodes d’analyse de la langue**

Saussure propose deux méthodes d’analyse de la langue par rapport au facteur *temps* :

1. On peut étudier la langue dans temps bien déterminé, une époque bien précise, c’est l’étude *synchronique*. Synchronie est un mot composé deux parties d’origine grecque, *sun* qui veut dire *avec* et chrono, c’est *temps.* L’objectif de la linguistique synchronique, c’est la stabilité de la langue en décrivant les rapports simultanés des états de la langue.
2. Etudier la langue à travers l’histoire, c’est la linguistique *diachronique*composé aussi de deux éléments grecs : *dia* veut dire à travers et *chrono.* Dans cette étude, on met le point sur l’évolution de la langue, on s’intéresse donc aux changements linguistiques.

 D’après F. de Saussure, on envisage la langue soit comme un système établi ; soit comme un système en évolution, elle est utilisée pour la communication entre les individus.

**Séance de TD**

**L’objectif du TD :**

* Apprendre aux étudiants la méthode d’analyse d’une citation.
* Mettre le point sur les deux courants : le naturalisme et le conventionnalisme

**1. Analyser la citation de Saussure**

Les étapes de l’analyse d’une citation :

* Lire et relire la citation.
* Souligner les mots clés pour s’en servir dans l’élaboration du plan de ma production.
* Définir les axes essentiels à traiter.
* Passer à la rédaction en développant les éléments dégagés et en exploitant les acquis.

**2. La définition des deux courants**

Le naturalisme et le conventionnalisme sont deux courants philosophiques, leurs études sur le langage mettent le point sur la relation entre le mot et son sens. Ces courants influencent les linguistes en définissant la langue et le langage.

Le naturalisme, pour les naturalistes, le langage est naturel, c'est-à-dire, la relation entre le mot et son sens est naturelle, elle est motivée. Par contre, les conventionnalistes séparent carrément entre l’intuition et le concept, ils disent que la relation est arbitraire.

**Cours : Langue, langage et parole**

**L’objectif du cours**

* Faire la distinction entre la langue et la parole en les opposant pour arriver à la définition du langage

**1. La dichotomie saussurienne : Langue & parole**

Saussure se départit dès le début de la définition de la parole, pour s’intéresser uniquement à la définition de la langue dans une perspective de linguistique générale, plutôt philosophique et très peu ou presque pas descriptive. Il considère comme prioritaire la langue (Saussure, 2004).

Le concept de langue joue un rôle très important dans la théorie saussurienne. Il oppose la notion de*langue* à celle de *parole*. La langue est conçue comme une alliance de sens et d’idées, elle psychique, « c’est un système lexical et grammatical qui virtuellement dans notre cerveau ». La langue est fais social, elle extérieure à l’individu qui « ne peut ni la changer ni la créer », c’est une combinaison de conventions sociales. « La langue existe dans la collectivité sous la forme d’une somme d’empreintes déposées dans chaque nouveau cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires identiques seraient répartis entre les individus ». Par contre, « [La parole] est la somme de ce que les gens disent, et elle comprend : a) des combinaisons individuelles dépendant de la volonté de ceux qui parlent, b) des actes de phonation également volontaires nécessaires pour l’exécution de ces combinaisons. Il n’y a donc rien de collectif dans la parole ; les manifestations en sont individuelles et momentanées » (Saussure, 2004 / 1916 : 39)*.*la parole est un exercice, c’est acte individuel. La parole est un phénomène psychophysique, elle est donc concrète.

Saussure affirme que la langue et la parole sont deux éléments différents qu’on étudie séparément, le premier fait l’objet de la linguistique proprement dite, la seconde est l’objet de la linguistique de la parole.

Nous récapitulons ces différences entre la langue et la parole dans le tableau ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Langue | Parole |
| - social- essentiel- enregistrée passivement- psychique- somme d’empreintes dans chaque cerveau- modèle collectif.  | - individuel- accessoire plus ou moins accidentel- acte de volonté et d’intelligence- psychophysique- somme de ce que les gens disent- individuel donc non collectif.  |

**2. Langue, langage : deux concepts à ne pas confondre**

« Mais qu’est ce que la langue ? Pour nous, elle ne se confond pas avec le langage ; elle n’en est qu’une partie déterminée, essentielle ; c’est vrai. C’est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l’exercice de cette faculté chez les individus. » (Saussure, CLG, P.25)

La parole est l’exécution et la concrétisation de la langue, c’est l’usage individuel de la langue. La parole est acte de phonation, c’est communiquer avec l’autre en réalisant cette virtualité qui est la langue. Ces deux (la langue et la parole) font le langage qui est une faculté humaine. La langue n’est donc qu’une partie du langage. Le langage est à la fois un fait social, la langue, et un fait individuel, la parole. Le langage est une faculté d’acquérir la vision de Saussure est donc dualiste.

Saussure (2004 / 1916 : 38) dit : « L’étude du langage comporte donc deux parties : l’une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l’individu ; cette étude est uniquement psychique ; l’autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c’est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique »*.*

**3. Les changements de la parole ou de la langue ?**

Saussure (2004 / 1916 : 37-38) sépare la phonation de la langue. Quoique les transformations phonétiques et les altérations produites dans la parole aient une influence sur la langue, cette dernière existe indépendamment d’elles. Il dit qu’il s’agit d’innovation lancé par un certain nombre d’individus en entrant dans l’usage. Mais certains changements n’ont pas le même sucée que d’autres, c’est par rapport à l’usage, c'est-à-dire, certaines innovations sont acceptées pas la société, alors ils font partie de la langue, les autres restent individuelles et dans ce cas là elles ne font pas l’objet d’étude de Saussure.

Pour conclure, Saussure disait que « la symphonie est la langue. L’exécution de cette symphonie est la parole ».

**Cours : La notion de signe linguistique**

**L’objectif du cours**

* Comprendre la notion de signe linguistique, la distinction entre signifié / signifiant.

**1. La définition du signe linguistique**

Selon Saussure, le signe linguistique unit non une image et un nom mais un concept (signifié) et une image acoustique (signifiant).

Le signe n’a de valeur que par rapport à un autre signe. Il dit que « la langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l’un ne résulte que de la présence simultanée de l’autre. » C’est pourquoi il compare la langue à une feuille de papier : la pensée en est le recto et le son en est le verso.

**2. Signifié / signifiant**

Le signe est une entité à deux faces : le signifiant et le signifié, deux éléments indissociable.

* Le signifiant est l’image acoustique ou sonore du signe.
* Le signifié, c’est l’image mentale, c’est le concept

Par exemple, le signe linguistique *arbre* comprend : [tabl] c’est la suite sonore ou le signifiant ; et le signifié.

**3. Les caractères du signe linguistique**

* *L’arbitraire* *du* *signe*, la relation entre le signifié et le signifiant est arbitraire, elle n’est pas naturel, ni même logique, elle immotivée à l’exception des onomatopées comme le dit Saussure. Il n’y a aucune relation entre l’idée et la suite sonore. Saussure distingue entre l’arbitraire absolu et l’arbitraire relatif dans les exemples 20 et 19.
* *La* *linéarité* *du* *signe*, le caractère de linéaire de la langue est au niveau du signifiant, on ne peut pas prononcer deux sons en même temps, on enchaîne, on articule. Au niveau de l’écrit, le caractère de linéarité est évident.
* *La mutabilité et l’immutabilité du signe*, certains signes sont mutables, c'est-à-dire, ils changent à travers le temps, en fait la relation entre le signifié et le signifiant glisse sur le plan sémantique –le glissement sémantique-, phonétique, ou même morphologique etc., c’est la mutabilité. D’autres signes, ne changent pas, d’ailleurs le signe ne peut pas être remplacé par un autre.

**4. Syntagme / Paradigme**

Selon Saussure, le signe n’a de valeur que par rapport à un autre signe à l’intérieur du système, il y a deux types de relation qu’entretiennent les signes entre eux :

* L’axe syntagmatique, ce sont des relations sélectives sur le niveau horizontal.
* L’axe paradigmatique, les signes entretiennent des relations verticales, associatives.

En conclusion la théorie saussurienne repose sur la définition de l’objet de langue qui se projette sur l’histoire et la réalité sociale. En outre, de nombreuses descendances européennes du Structuralisme comme la glossématique se sont inspirées de la pensée saussurienne. On peut aussi constater que les postulats théoriques et les démarches des distributionnalistes américains sont similaires à ceux de F. de Saussure.

Le modèle linguistique de Saussure a été critiqué ultérieurement, on peut rappeler quelques critiques adressées au modèle linguistique de Saussure :

* la langue est difficilement concevable, dans son ensemble, comme un système ordonné de signes, au fonctionnement régulier, parce que beaucoup de phénomènes linguistiques échappent à une description « systématique » ou de *système* ;
* on admet aujourd’hui que la langue n’est pas dissociée de la référence, de l’aspect référentiel des mots et des expressions, c’est-à-dire le fait que la langue renvoie au monde extralinguistique, qui n’est pas pris en compte par Saussure ;
* la critique qui intéresse le plus cette introduction aux fondements théoriques de l’analyse de l’énonciation a été émise par Benveniste : il y a des signes linguistiques qui ne correspondent pas à la définition donnée par Saussure, ce sont les pronoms *je* et *tu*, qui n’ont pas de pouvoir classifiant comme [arbr] ; de même, il est réducteur d’envisager la communication des humains juste par le biais de la langue vue comme un « instrument ».

Il faut remarquer toutefois que, même si Saussure distingue *langue* et *parole*, même s’il ne se préoccupe pas de ce dernier aspect de l’activité langagière, il annonce toutefois une grande diversité de directions de développement futur de ce qu’il appelle la « sémiologie » (actuellement, les sciences du langage).

**Axe III : Les grands courants linguistiques**

**Cours : Le Structuralisme Européen, Le CLP**

**L’objectif du cours**

* Comprendre le principe du Structuralisme et son idée fondamentale.

Les principaux courants qui ont marqué la linguistique sont :

1. Le Structuralisme en Europe.

- Le fonctionnalisme

1. Le Structuralisme américain.

- Le distributionnalisme

Les idées de Saussure ouvrent la voie à un courant linguistique appelé structuralisme (français ou européen, qui a des éléments communs avec le structuralisme américain) et s’inscrivent dans le cadre de la linguistique générale (qui vise à donner une définition et une explication presque philosophiques du langage). La linguistique générale n’est qu’une direction possible de l’analyse de la langue. Une autre direction est celle de la linguistique descriptive, plus proche de l’observation grammaticale, étudiant et décrivant des faits de langue et les langues particulières dans leur diversité.

**1. Qu’est ce que le structuralisme ?**

C’est un courant linguistique qui a pour principe *la langue est un système de signes*, c’est l’étude structurale de la langue. Saussure est considéré comme étant le fondateur du structuralisme alors qu’il n’a pas évoqué la notion de structure. Les structuralistes tentent de définir la langue et ses constituants d’une manière formelle.

**2. Le Cercle Linguistique de Prague**

Le Cercle Linguistique de Prague (Dorénavant CLP) a été fondé par Troubetzkoy et Jakobson avec d’autres linguistes, leurs grandes activités c’est entre 1920 et 1930. Ce groupe a donné naissance au structuralisme linguistique qui devrait se propager en Europe et dans le monde.

Parmi ces linguistes, on peut citer : Tesnière, Benveniste et Martinet. On a organisé le 1er congrès international des linguistes en 1928 à la Haye. Jakobson en sa qualité de vice-président du congrès, rédige un manifeste, une déclaration collective écrite, qui est paru sous l’intitulé de *Thèses du CLP*, dans le 1er volume des célèbres *Travaux du CLP*. Ce manifeste contient les idées-forces du CLP, il est divisé en propositions.

Le CLP part de l’idée de Saussure, la langue est un système de signes et on met le point sur la fonction de la langue qui est la communication.

**2. 1. La phonologie**

Jakobson a tenté d’étudier les représentations phoniques d’un point de vue synchronique, sur le plan de leur organisation en système. Les travaux de Troubetzkoy et Jakobson ont donné naissance à la phonologie. Ces deux linguistes ont conféré à la phonologie son statut de science linguistique lors du congrès (1928).

**2.2. Les principes du CLP**

Ce sont les principes théoriques fondamentaux du CLP :

* La langue est conçue comme un système fonctionnel qui remplie une fonction pratique, et chaque élément remplit une fonction pratique. La langue est un produit de l’activité humaine qui a une visée ; la langue s’inscrit donc dans le cadre d’une finalité du locuteur qui est la communication qui fonde un discours basé sur un système dont tous ses éléments sont utiles à la communication.
* La démarche méthodologique du linguiste doit être synchronique, selon Saussure, « le sujet n’a de conscience que d’un état de langue donné qui ne peut être que le sien ». Mais sans négliger la diachronie, il faut s’intéresser aux changements. Il n’y a pas de diachronie sans synchronie.
* « La conception de la langue comme système fonctionnel doit s’impliquer non seulement sur le plan synchronique mais également sur le plan historique ».

On étudie la fonction sur deux plans : la fonction distinctive et la fonction significative.

**Cours : Les fonctions du langage de Jakobson**

**L’objectif du cours**

* Comprendre le schéma de communication et les fonctions du langage établis par Jakobson.

Jakobson est un linguiste américain d’origine russe (1896-1982), il a participé à la création du CLM (Cercle Linguistique de Moscow) en 1915 après côtoyer les formalistes. Il était vice-président du CLP de 1926 à 1938. C’est un linguiste pluridisciplinaire, il a publié en phonologie, le langage des enfants, l’aphasie, les fonctions du langage. Il est l’auteur des *essais de linguistique générales.*

**1. Le schéma de communication**

Il y a deux interlocuteurs A et B

 **Message** construit à l’aide

 d’un **Code**

 **Contact**

 **Contexte ou Référent**

|  |  |
| --- | --- |
| **Le résultat**  | **Connexion physique :** le support des ondes sonores (oral), visuel (écrit) |
|  | **Connexion physiologique :** la vue et l’ouïe  |
|  | **Connexion psychologique :** l’intention communicative |

**2. Les fonctions du langage**

Selon Jakobson chacun des éléments qui interviennent dans la communication a une fonction linguistique propre.

* La fonction émotive ou expressive (Emetteur)
* La fonction conative ou injonctive (Destinataire
* La fonction référentielle ou cognitive (Contexte)
* La fonction poétique (Message)
* La fonction phatique (Contact)
* La fonction métalinguistique (Code)

**Cours : Le Structuralisme Européen, La théorie de Martinet**

**L’objectif du cours**

* Voir une autre définition du langage et la comprendre à travers la théorie Martinet.

**1. Le fonctionnalisme chez Martinet**

Le fonctionnalisme est l’un des grands courants linguistiques, son centre d’intérêt porte sur la phonologie générale et descriptive. En effet, d’une analyse des éléments phoniques, on dégage une méthode ou une procédure qu’on peut généraliser aux autres niveaux morphologique, syntaxique, lexicologique. Ce courant s’inscrit dans la tradition saussurienne. Les unités n'ont de valeur linguistique que par rapport à leurs possibilités d'opposition ou de combinaison.

Le fonctionnalisme est fondé par André Martinet avec la publication de son ouvrage *Eléments de Linguistique Générale* en 1960. Comme tous les autres linguistes du CLP, Martinet s’intéresse à la fonction de la langue, la communication.

Le fonctionnalisme décrit les choix que la langue laisse au locuteur, sur lesquels on se base dans les analyses afin de repérer les éléments pertinents dans l’énoncé lors d’une communication linguistique.

**2. La double articulation**

Selon Martinet, la langue est « un instrument de communication doublement articulé, et c’est une « manifestation vocale » et que ces choix se situent à deux niveaux, c’est la théorie de la double articulation.

L’ordre de notre langage fait que l’énoncé s’articule sur deux plans. Autrement dit, nos énoncés sont « des séquences continues de sons ou de lettres qu’on peut analyser en deux unités minimales :

* Au premier niveau, c’est la 1ère articulation. L’énoncé s’articule en unités douées de sens dont la plus petite, c’est le *monème*.
* Au second niveau, c’est la 2ème articulation. Le monème s’articule en segments distinctifs minimaux dépourvus de sens, ce sont les *phonèmes* ou *graphèmes*.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | ***Phonème***  | ***Monème*** | ***Phrase***  |
| **Forme** | La phonologie / la phonétique | La morphologie | La syntaxe |
| Lexicale grammaticale  |
| **Contenu** |  | La sémantique |
| **La double articulation** | La 2ème articulation | La 1ère articulation |

**Cours : Les types de monèmes selon Martinet**

**L’objectif du cours**

* Comprendre la 1ère articulation, le monème est repérer les différents types chez Martinet.

**1. Mot / Monème**

Le monème peut coïncider à un mot et le mot peut comprendre deux ou plusieurs monèmes.

**Exp**.

* *Classe* : 1 mot = 1 monème
* *Classement*: 1 mot = 2 monème Class(e) / ment = le radical (la racine) + suffixe de nominalisation
* *Classements*: 1 mot = 3 monème Class(e) / ment / s = le radical (la racine) + suffixe de nominalisation + la marque du pluriel

**2. Le monème lexical et le monème grammatical**

Il y a deux types de monèmes : le monème lexical et le monème grammatical.

Selon Martinet, le monème lexical ou *lexème*, comme son nom l’indique, ce sont tous les éléments qui contribuent à la constitution d’un mot nouveau, cela relève de la morphologie lexicale, c’est le procédé de dérivation. Ce sont : le radical ou la racine et les affixes (les suffixes et les préfixes), ils appartiennent à une liste ouverte. Le monème grammatical, le *morphème*, c’est tout ce qui est d’ordre grammatical, c’est la flexion : le genre et le nombre, les désinences des verbes, etc. C’est une liste fermée.

**3. Les trois catégories de monèmes**

Ils se catégorisent selon leur catégorie grammaticale. Il y a :

* les monèmes autonomes, les adverbes ; ils peuvent changer de position au sein d’un énoncé sans changer le sens ;
* les monèmes fonctionnels, les prépositions et les conjonctions de subordination
* les monèmes dépendants, les noms, les verbes et les adjectifs qualificatifs.

**Séance de TD**

**L’objectif du TD :**

* Faire la différence entre phonologie et phonétique
* Se familiariser avec les notions phonème / monème, morphème / lexème, phonème / graphème.

**1. Phonologie / Phonétique**

La phonétique et la phonologie sont deux domaines difficiles à distinguer. La phonétique désignait auparavant une branche de la linguistique. Avec les fonctionnalistes, elle se définit par opposition à la phonologie.

Selon Troubetzkoy : « […] la phonétique peut être donc définie : la science de la face matérielle des sons du langage humain ». Elle s’intéresse aux sons d’une langue, alors que la phonologie s’intéresse à la fonction de ces sons dans le système.

**2. Applications sur les types de monèmes et les types de phonèmes**

**La 1ère articulation**

Nous avons proposé des exercices sur les deux concepts et leurs types. Par exemple, nous avons appliqué l’analyse sur deux mots longs en français :

Anticonstitutionnellement – Intergouvernementalisation

L’analyse morphologique

**La 2ème articulation**

Travailler sur les phonèmes et aux graphèmes correspondants, par exemple, le phonème simple / s / correspond aux graphèmes simples s, c, t, et aux graphèmes composés ss, sc.

L’analyse phonétique et le nombre de phonèmes d’un mot

**Remarque**

Pour que les étudiants assimilent bien ces concepts on peut aller jusqu’à deux séance en faisant ce genre d’exercices.

**Cours : Le structuralisme américain, La théorie de Bloomfield**

**L’objectif du cours**

* Mettre le point sur la différence entre structuralisme européen et structuralisme américain.

**1. Qu’est ce que le structuralisme américain ?**

C’est le structuralisme européen ou le distributionnalisme, un courant fondé au Etats-Unis par les linguistes américains Zellig Harris et surtout Léonard Bloomfield avec la parution de son ouvrage intitulé *Language* en 1933. On s’intéresse à la distribution d’un élément par rapport à tous ses environnements, dans un énoncé significatif.

Le principe de cette école est que « les parties de la langue ne se rencontrent pas arbitrairement les unes par rapport aux autres, chaque élément se rencontre dans certaines positions particulières par rapport aux autres.» on écarte carrément le sens parce qu’il s’agit d’une méthode formelle, elle descriptive et inductive, de ses insuffisances, vers 1950, elle a donné naissance au Générativisme.

**2. La différence entre l’école européenne et l’école américaine**

Ce courant est né en Amérique vu la complexité du contexte linguistique par rapport au contexte linguistique européen. Il y a 150 familles de langues amérindiennes, c’est l’équivaut de plus de 1000 langues non codifiées, c'est-à-dire elles ne sont pas écrites cela posait problème au niveau des administrations et aux ethnologues. La tâche des linguistes est de décrire ces langues qui se présentaient sous forme d’un matériel linguistique.

Un autre point caractérise le distributionnalisme, c’est une approche qui écarte le sens, elle écarte tout processus mental. Bloomfield s’est inspiré du béhaviorisme qui définit le comportement humain comme étant un comportement conditionné et non pas mental. Selon les distributionnalistes, le langage n’est pas mental, c’est une opération mécanique qui se résume aux enchainements des stimuli et des réponses (c’est le principe du béhaviorisme apparu en Amérique) contrairement aux mentalistes européens qui disent que le langage est un processus mental. D’ailleurs, Saussure le dit, la langue est dans notre cerveau.

**3. L’analyse distributionnelle**

C’est une étude échantillonnée, en fait, on part de l’observation d’un corpus fini, accompli qu’on peut généraliser sur tous les autres éléments parce qu’il représente la langue. Les énoncés pris doivent être représentatifs, homogènes et décontextualisés. Autrement dit, les variations situationnelles ne sont prises en considération dans les analyses ni même le sujet parlant.

Selon Bloomfield, la langue est constituée de strates, c’est un ensemble hiérarchisé qui comprend trois rangs : le rang des phonèmes, le rang des morphèmes et le rang phrastique et chaque unité se définit par rapport à ses combinaisons dans le rang supérieur. Puis on dégage ces éléments en établissant leurs environnements de gauche et de droite dont la somme constitue sa distribution.

Le morphème, qui est l’unité minimale significative, est considéré comme étant un constituant immédiat, d’où l’appellation de cette analyse en tant *qu’Analyse* *en* *Constituants* *Immédiats* (l’ACI) de Bloomfield.

**4. L’analyse en Constituants Immédiats**

C’est une analyse syntagmatique qui porte sur l’opération se segmentation.

**Remarque**

* Rappel sur la notion se syntagme chez Saussure.
* Les exercices des analyses distributionnelles se font en deux ou trois séances de TD.

**Séance de TD**

**L’objectif du TD :**

* Rappel sur les notions de Martinet monème, morphème et les croiser au concept de Bloomfield morphème.
* Etre capable de distinguer entre morphème / morphe.
* Se familiariser avec la boite de Hockett et l’ACI de Bloomfield.

**1.** Monème, c’est l’école européenne, le fonctionnalisme de Martinet ; morphème, il appartient au distributionnalisme, c’est l’équivalent de monème.

**2.** La définition de morphème et de morphe.

**3. L’ACI, le modèle de la boite de Hockett**

**Exp**

**P1.** La vie est belle.

|  |
| --- |
| **La boite de Hockett****(Une analyse syntaxique ou syntagmatique)** |
| **Phrase** | La vie est belle. |
| **Syntagmes** | La vie  | est belle  |
| **Constituants immédiats** | La | vie | est | belle |

**P2.** La maman / a préparé le repas.

P= S.N + S.V

S.N = Dét (la) + N (vie)

S.V= V [Aux (a, avoir) + P.P (préparé)] + S. Adj

S.V= V (Aux + P.P) + Adj (belle)

P= Dét (la) + N (vie)+ V [Aux (a, avoir) + P.P (préparé)] + Adj (belle)

**P3.** Est-ce que tu as trouvé ton dernier cours ?

**P4.** As-tu finalisé ton travail de thèse de doctorat ?

Nous avons essayé de proposer aux étudiants toutes les formes et tous les types possibles à analyser de la phrase simple à la phrase complexe pour pouvoir réussir l’analyse en arbre syntagmatique ou l’arbre syntaxique à laquelle nous avons consacré une autre séance.

Pour conclure, C’est une analyse en constituants immédiats qui repose sur le principe que tout énoncé peut être analysé à plusieurs niveaux. La plupart des linguistes considèrent que la langue met en relation forme phonique et sens. Alors que la caractéristique fondamentale du distributionnalisme concerne son hostilité à l’égard du sens. Pour rendre compte du fonctionnement linguistique, les distributionnalistes prennent en compte seulement la forme phonique.

**Cours : L’Analyse en arbre syntagmatique (La suite de l’ACI)**

**L’objectif du cours**

* Apprendre à analyser la phrase en arbre syntagmatique ou syntaxique.

**L’analyse en arbre syntagmatique,** C’est une segmentation mais schéma.

P. Les étudiants ont fait un bon travail, aujourd’hui.

 **Les nœuds ∑**

 **Les troncs**

 **P**

**Déclarative**

**Affirmative**

**Neutre**

**Active S.N S.V**

 **V S.N**

 **S.Adj**

 **Dét. N. Aux. P.P. Dét. N. Adj.**

 **les étudiants ont fait un travail bon**

Les éléments auxquels nous sommes arrivés constituent **le matériau**.

Nous proposons des exercices sur ce genre avec des phrases d’autres types et formes.

Le distributionnalisme de Bloomfield a été critiqué par la suite par Chomsky, un linguiste mentaliste qui a réfuté le Béhaviorisme américain qui définit le langage comme étant un processus mécanise qui se résume au stimulus – réponse.

**Conclusion**

La problématique du langage est posée depuis le Vème siècle av J.C, la linguistique faisait partie de la philosophie. On se demandait sur la nature du langage et s’il y a une relation naturelle entre un mot et sa forme phonique. En d’autres termes, le langage est-il naturel ou conventionnel ? Le parcours de la linguistique explique clairement comment on est passé de la langue à la parole, puis de la parole à l’énonciation et au discours.

Ecarter le réel, écarter les facteurs extralinguistiques des analyses structurales a fait que certaines approches ont montré beaucoup d’insuffisances.

En situation de classe, nous optons pour les définitions en se basant sur des références tels les CLG, les ELG, les PLG, etc. tout en essayent d’adapter de simplifier ces concepts qui fondent la linguistique générale, d’ailleurs, il est impossible d’aborder la linguistique sans aborder ces concepts qui constituent les fondements de base de cette science.

Comme nous l’avions déjà cité, le programme se réalise sous forme de cours magistraux et sous forme de séances de T.D. Dans ces séances, nous proposons parfois des définitions que nous qualifions d’auxiliaire ou au service d’un concept ou d’une théorie évoqués pendant le cours, c’est pour mieux comprendre et saisir le principe d’une école.

A propos des exercices qu’on propose, cela permettrait aux apprenants d’acquérir une maîtrise de la structure linguistique de manière systématique dans une série de phrases. Nous proposons des exercices structuraux parce qu’il s’agit de la linguistique structurale, cette méthode appliquée dans l’enseignement des langues privilégie la structure syntaxique. Parfois, nous optons pour la méthode traditionnelle, on analyse des mots isolés. La séance de T.D peut être consacrée aussi à l’étude et l’analyse des citations des linguistes, dans le but d’apprendre aux étudiants la méthode d’analyse d’une citation en utilisant la technique de dissertation ou de commentaire, etc. Ce type d’exercice est le plus proposé dans la matière parce qu’il s’agit de la linguistique générale, une science purement théorique, on travaille beaucoup plus sur des notions et des concepts théoriques comme c’est indiqué dans la table des matières.

**Bibliographie**

BALLY, Charles, 1932-1944, *Linguistique générale et linguistique française*, PUF, Paris.

BENVENISTE, Emile., 1974 / 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome I et tome II, Paris, Gallimard.

BERTHOUD, Anne-Claude et PY, Bernard, 1993, *Des linguistes et des enseignants*, Bern, Peter Lang.

CHARAUDEAU, Patrick, 2002, *Dictionnaire d’Analyse du discours*, Paris, Le Seuil.

CULIOLI, Antoine, 2002, *Variations sur la linguistique*. Paris, Klincksieck.

CUQ, Jean Pierre (dir.) 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International.

DE NUCHEZE, Violène et COLLETTA, Jean Marc, 2002, *Guide terminologique pour l'analyse du discours*, Bern, Peter Lang.

DUBOIS, Jean, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

DUBOIS, Jean, 1976, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse.

DUBOIS, Jean, 1973, *Grammaire structurale du français : nom et prénom*, Paris, Larousse.

DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, C., MERCELLESI, J.B. et MEVEL, J.P., 2001, *Grand dictionnaire : Linguistique et Sciences du langage*, Paris, Larousse.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1977, *L’énonciation*, Paris, Masson et Armand Colin.

LATRAVERSE, François, 1987, *La pragmatique : histoire et critique*.

LEHMAN BROCHE, Alise et MARTIN-BERTHET, Françoise, 2002, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie,* Paris, Nathan.

MAINGUENEAU, Dominique, 2002, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.

MARCELLESI Jean-Baptiste et MEVEL, Jean Pierre., 2001, *Grand dictionnaire : Linguistique et Sciences du langage*, Paris, Larousse.

MOUNIN, Georges, (dir.), 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses universitaires de France.

MOUNIN, Georges, 1975, *La linguistique du XX siècle*, Presses universitaires de France.

PAVEAU, Marie-Anne., SARFATI, Georges-Elia, 2003, *Les grandes théories de la linguistique : De la grammaire comparée à la pragmatique,* Paris, Armand Colin.

SAUSSURE, Ferdinand, 2004 (1ère édition 1916), *Cours de linguistique générale*, Alger : Enag.

**Table des matières**

|  |  |
| --- | --- |
| **Sommaire**……………………………………………………………... |  |
| **Introduction**…………………………………………………………… | **03** |
| **Axe I : De la grammaire à la linguistique****Cours** : Aperçu historique de la linguistique générale | **05** |
| Comment est apparue la linguistique ?........................................................... | **05** |
| 1. Discipline ou science…………………………………………………….  | **05** |
| 2. Quelques définitions …………………………………………………….. | **06** |
| **Cours** : La linguistique, une science descriptive…………………….. | **07** |
| Linguistique & Grammaire…………………………………………………. | **07** |
| **Axe II : Les notions fondamentales de Ferdinand de Saussure…..****Cours** : Qu’est ce que la langue ? ..……………………………………. | **09** |
| 1. Le principe de Saussure………………………………………………….. | **09** |
| 2. Qu’est ce que la langue ?............................................................................ | **10** |
| 3. Méthodes d’analyse de la langue ………………………………………… | **10** |
| **Séance de TD**1. Analyser la citation de Saussure………………………………………….. | **11** |
| 2. La définition des deux courants : le naturalisme et le conventionnalisme… | **11** |
| **Cours** : Langue, langage et parole …………………………………….1. La dichotomie saussurienne : Langue & parole…………………………… | **12** |
| 2. Langue, langage : deux concepts à ne pas confondre……………………. | **13** |
| 3. Les changements de la parole ou de la langue ?.......................................... | **13** |
| **Cours** : La notion de signe linguistique……………………………….1. La définition du signe linguistique……………………………………….. | **15** |
| 2. Signifié / signifiant……………………………………………………….. | **15** |
| 3. Les caractères du signe linguistique………………………………………. | **15** |
| 4. Syntagme / Paradigme……………………………………………………... | **16** |
| **Axe III : Les grands courants linguistiques** ………………………...**Cours** : Le Structuralisme Européen, Le CLP………………………… | **18** |
| 1. Qu’est ce que le structuralisme ?.................................................................. | **18** |
| 2. Le Cercle Linguistique de Prague……………………………………….. | **18** |
| 2. 1. La phonologie …………………………………………………………. | **19** |
| 2.2. Les principes du CLP……………………………………………………. | **19** |
| **Cours** : Les fonctions du langage de Jakobson………………………………1. Le schéma de communication…………………………………………….. | **20** |
| 2. Les fonctions du langage………………………………………………….. | **21** |
| **Cours** : Le Structuralisme Européen, La théorie de Martinet………………..1. Le fonctionnalisme chez Martinet…………………………………………. | **22** |
| 2. La double articulation……………………………………………………... | **22** |
| **Cours** : Les types de monèmes selon Martinet………………………………1. Le monème lexical et le monème grammatical……………………………. | **24** |
| 2. Les trois catégories de monèmes………………………………………….. | **24** |
| **Séance de TD……………………………………………………………….**1. Phonologie / Phonétique…………………………………………………... | **25** |
| 2. Applications sur les types de monèmes et les types de phonèmes………… | **25** |
| **Cours** : Le structuralisme américain, La théorie de Bloomfield…………….1. Qu’est ce que le structuralisme américain ?................................................. | **26** |
| 2. La différence entre l’école européenne et l’école américaine……………... | **26** |
| 3. L’analyse distributionnelle………………………………………………… | **27** |
| 4. L’analyse en Constituants Immédiats…………………………………… | **27** |
| **Séance de TD** ………………………………………………………………..L’ACI, le modèle de la boite de Hockett……………………………………. | **28** |
| **Cours** : L’Analyse en Constituants Immédiats (La suite)1. L’arbre syntagmatique ou syntaxique……………………………………. | **30** |
| **Conclusion** …………………………………………………………………. | **31** |
| **Bibliographie** ……………………………………………………………….. | **32** |
| **Table des matières** ………………………………………………………… | **35** |

1. Extrait de Galisson, R et Coste,1976, (Préface, p.2) [↑](#footnote-ref-1)
2. SAUSSURE, *CLG*, 2002, p.13 [↑](#footnote-ref-2)